Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STL, veuillez visiter :
bacstl.fr/annales-sujets-et-corriges

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

**SESSION 2022**

**Toutes Séries**

# PHILOSOPHIE

Durée de l'épreuve **: 4 heures -** Coefficient : **4**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

**Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets suivants.**

**Sujet 1**

Avons-nous des devoirs envers la nature ?

**Sujet 2**

Pourquoi demander justice ?

**Sujet 3**

Expliquer le texte suivant :

Une œuvre d'art vraiment « achevée » ne sera jamais surpassée et ne vieillira jamais. Chaque spectateur pourra personnellement apprécier différemment sa signification, mais jamais personne ne pourra dire d'une œuvre vraiment « achevée » du point de vue artistique qu'elle a été « surpassée » par une autre œuvre également « achevée ». Dans le domaine de la science au contraire, chacun sait que son œuvre aura vieilli d'ici dix, vingt ou cinquante ans. Car quel est le destin, ou plutôt la signification à laquelle est soumis et subordonné, en un sens tout à fait spécifique, tout travail scientifique, comme d'ailleurs aussi tous les autres éléments de la civilisation qui obéissent à la même loi ? C'est que toute œuvre scientifique « achevée » n'a d'autre sens que celui de faire naître de nouvelles « questions » : elle demande donc à être « dépassée » et à vieillir. Celui qui veut servir la science doit se résigner à ce sort. Sans doute les travaux scientifiques peuvent garder durablement une importance par le plaisir que procure leur qualité esthétique ou bien comme instrument pédagogique dans l'initiation à la recherche. Mais dans les sciences, je le répète, non seulement notre destin, mais encore notre but à nous tous, est de nous voir un jour dépassés. Nous ne pouvons accomplir un travail sans espérer en même temps que d'autres iront plus loin que nous. En principe, ce progrès se prolonge à l'infini.

Max WEBER, *Le savant et le politique* (1917-1919).

*Rédaction de la copie*

*Le candidat a le choix entre deux manières de rédiger l'explication de texte.*
*Il peut :*

- *soit répondre dans l'ordre, de manière précise et développée, aux questions posées (option n°1);*
- *soit suivre le développement de son choix (option n°2).*

*Il indique son option de rédaction (option n°1 ou option n°2) au début de sa copie.*

## Questions de l'option n°1

### A. Éléments d'analyse

1. Expliquez l'affirmation de Max Weber : une œuvre « achevée » du point de vue artistique ne peut être surpassée par une autre œuvre également « achevée ».
2. M. Weber soutient que la science « n'a d'autre sens que celui de faire naître de nouvelles « questions » ». Comment expliquer ce paradoxe ?
3. Selon Weber : « dans les sciences (…), non seulement notre destin, mais encore notre but à nous tous est de nous voir un jour dépassés. » Expliquez cette affirmation en veillant à clarifier la différence entre « destin » et « but ».

### B. Éléments de synthèse

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?
2. Dégagez les différents moments de l'argumentation.
3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

### C. Commentaire

1. Pourquoi la science, à la différence de l'art, est-elle faite pour « vieillir » ?
2. Quel sens ce texte permet-il de donner à la recherche de la vérité dans les sciences ?

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.